

# Appraisal of Guidelines for Research and Evaluation : AGREE II

## Grille d'évaluation de la qualité des RPC (Recommandations pour la Pratique Clinique)

Chaque élément de la grille est évalué par une note de 1 à 7. Ces scores sont expliqués en détail dans un manuel destiné aux utilisateurs.

1 (*Fortement en désaccord*) : score à donner en l'absence d'information pertinente concernant l'élément de la grille concerné ou lorsque le concept est très mal présenté.

7 (*Fortement en accord*) : score à donner lorsque la qualité de la présentation est exceptionnelle et que l'ensemble des critères et des considérations présentés dans le manuel d'utilisateur sont respectés.

---

### Domaine 1 : Champ et objectifs

1- Le ou les objectifs de la Recommandation pour la Pratique Clinique (RCP) sont décrits explicitement.

2- La ou les questions de santé couvertes par la RPC sont décrites explicitement.

3- La population (patients, public, etc.) à laquelle la RPC doit s'appliquer est décrite explicitement.

---

### Domaine 2 : Participation des groupes concernés

4- Le groupe ayant élaboré la RPC inclut des représentants de tous les groupes professionnels concernés.

5- Les opinions et les préférences de la population cible (patients, public, etc.) ont été identifiées.

6- Les utilisateurs cibles de la RPC sont clairement définis.

---

### Domaine 3 : Rigueur d'élaboration de la recommandation

7- Des méthodes systématiques ont été utilisées pour rechercher les preuves scientifiques.

8- Les critères de sélection des preuves sont clairement décrits.

9- Les forces et les limites des preuves scientifiques sont clairement définies.

10- Les méthodes utilisées pour formuler les recommandations sont clairement décrites.

11- Les bénéfices, les effets secondaires et les risques en termes de santé ont été pris en considération dans la formulation des recommandations.

12- Il y a un lien explicite entre les recommandations et les preuves scientifiques sur lesquelles elles reposent.

13- La RPC a été revue par des experts externes avant sa publication.

14- Une procédure d'actualisation de la RPC est décrite.

---

#### **Domaine 4 : Clarté et présentation**

15- Les recommandations sont précises et sans ambiguïté.

16- Les différentes options de prise en charge de l'état ou du problème de santé sont clairement présentées.

17- Les recommandations clés sont facilement identifiables.

-----

#### **Domaine 5 : Applicabilité**

18- La RPC décrit les éléments facilitant son application et les obstacles.

19- La RPC offre des conseils et/ou des outils sur les façons de mettre les recommandations en pratique.

20- Les répercussions potentielles de l'application des recommandations sur les ressources ont été examinées.

21- La RPC propose des critères de suivi et/ou de vérification.

-----

#### **Domaine 6 : Indépendance éditoriale**

22- Le point de vue des organismes de financement n'ont pas influencé le contenu de la RPC.

23- Les intérêts divergents des membres du groupe ayant élaboré la RPC ont été pris en charge et documentés.

-----

#### **Évaluation générale de la recommandation :**

- Donnez à cette recommandation une note générale de qualité, de 1 à 7 :

1- De très mauvaise qualité      7- D'excellente qualité

- Je recommanderais l'utilisation de cette recommandation :

Oui      -      Oui, avec certaines modifications      -      Non

-----

**Source :** The AGREE Next Steps Research Consortium "Grille d'évaluation de la qualité des recommandations pour la pratique clinique (grille AGREE II), mai 2009.

Téléchargé le 14 mars 2023 sur le site internet [www.agreetrust.org](http://www.agreetrust.org),

[https://www.agreetrust.org/wp-content/uploads/2013/06/AGREE\\_II\\_French.pdf](https://www.agreetrust.org/wp-content/uploads/2013/06/AGREE_II_French.pdf)